

VILLE DÉSIRÉE VILLE DURABLE

un projet à partager



DOCUMENT
INTRODUCTIF

LES VILLES
AU DÉFI DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

VILLE DURABLE,
INNOVATIONS
SOCIALES ET
GOUVERNANCE

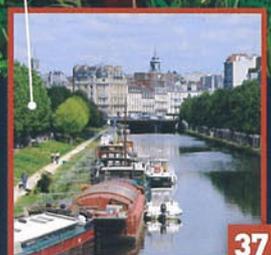
INGÉNIERIE
URBAINE ET
NOUVEAUX
MOYENS D'ACTION



9



19



37

Techni.Cités

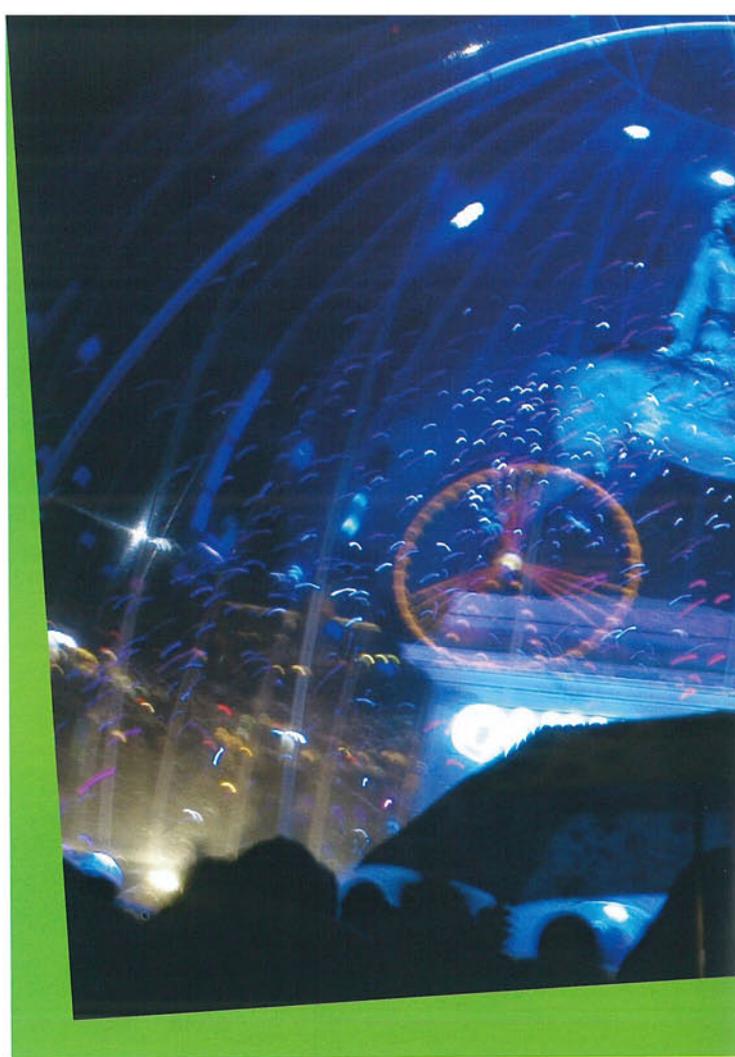
Supplément au numéro 194 du 8 septembre 2010

L'auteur n'en doute pas : la ville durable sera interterritoriale ou ne sera pas ! Si la ville durable est un projet à partager, alors le pouvoir territorial de son avènement doit l'être aussi. L'entrée dans l'ère de la durabilité, c'est la sortie de celle de la souveraineté. Et le début d'une « aire » nouvelle de la conception du pouvoir et de la puissance publique dans les collectivités territoriales. Un point de vue iconoclaste ?

L'URBAIN DURABLE ENTRE HYBRIDITÉ ET GOUVERNANCE

PAR MARTIN VANIER

Géographe, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble et auteur de l'ouvrage *Le nouveau pouvoir des territoires ; essai sur l'interterritorialité (Economica-Anthropos, 2^e éd., 2010).*

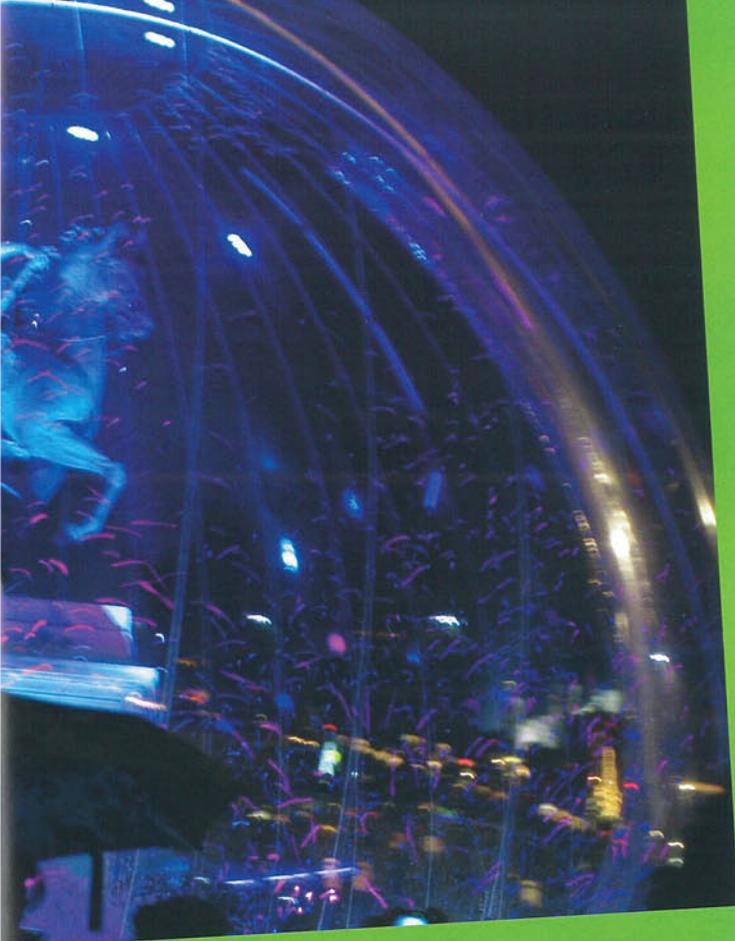


La ville durable : quel périmètre ? La question fait penser à celle d'Henry Kissinger : « *L'Europe, quel numéro de téléphone ?* ». Désir de simplicité : puisque nous avons maintenant le bon référentiel, celui de la durabilité, il ne reste qu'à le mettre en œuvre à la bonne échelle – « pertinente », cela va sans dire. Rêve de puissance : puisque la Réforme nous prépare des métropoles, l'espace de la gouvernance durable est tout trouvé. Le despotisme métropolitain éclairé, une réponse politique moderne au tournant de la durabilité ?

pertinente, il n'existe que des assemblages d'échelles ou des agencements de territoires pertinents. La réponse politique réellement moderne au tournant de la durabilité, ce n'est pas une nouvelle étape d'intégration métropolitaine, c'est l'économie publique des transactions de biens territoriaux.

AU-DELÀ DE L'ANGÉLISME

Voilà qui pourra paraître au fond bien angélique : mieux vaut à coup sûr être durable et interterritorial que périssable et captif d'une circonscription, fut-elle d'agglomération. Nul besoin cependant de cet angélisme. Dans un monde fini où chaque territoire n'est qu'une fraction de planète vivante, les territoires les plus riches ont inventé le développement durable lorsqu'ils ont pris conscience qu'ils risquaient de devenir à leur tour, dans la mondialisation, les victimes des logiques de prédation grâce auxquelles ils avaient établi leur pouvoir au cours des deux derniers siècles. Ceci vaut tant au plan international, entre anciens et nouveaux pays industriels, qu'au plan local et régional, entre territoires d'inégale densité. La durabilité n'est pas un angélisme, c'est bien une transaction, le cas échéant rugueuse, avec ses rapports de force, ses mises en échec, son économie des compensations, sa « monnaie ».



« Le despotisme métropolitain éclairé est-il une réponse politique moderne ? »

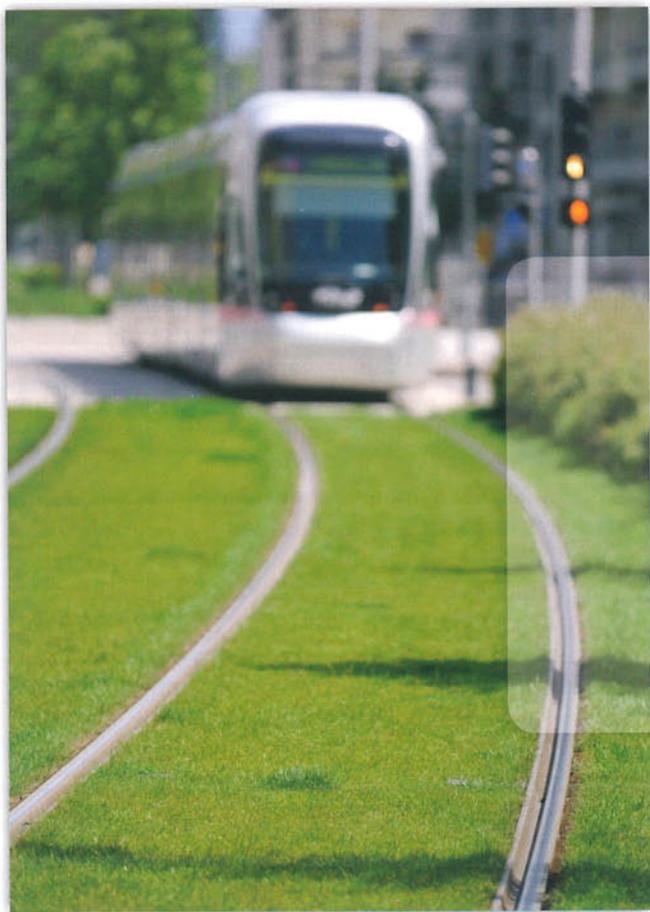
UN TERRITOIRE, SINON RIEN ?

Risquons cette conviction perturbante : la ville durable sera interterritoriale ou ne sera pas. Les acteurs de chaque collectivité, quelle que soit sa taille, ne pourront pas, à l'intérieur de leur périmètre et avec les seules ressources qu'il offre, réussir chacun, par et pour eux-mêmes, le rendez-vous de la durabilité. Ce n'est que dans la complémentarité à l'échelle du grand territoire des ressources spécifiques à chacun de ceux qui le composent, en fonction de la configuration géographique et de la construction historique qui sont les leurs, que peut être dépassée la contradiction fichée au cœur du développement durable : être à la fois attractif, voire compétitif, équitable, voire secourable, et économe, voire sobre. Si la ville durable est un projet à partager, alors le pouvoir territorial de son avènement doit l'être aussi ! L'entrée dans l'ère de la durabilité, c'est la sortie de celle de la souveraineté.

Cette affirmation vaut bien entendu à toutes les échelles, du local au mondial, comme l'actualité récente des négociations économiques et environnementales globales l'a montré *a contrario*. L'interterritorialité n'a pas d'échelle propre, par définition. C'est une chaîne de transactions, donc de solidarités, qu'il s'agit d'organiser, incluant la nouvelle question urbaine qui n'en est que la dimension locale. Il n'y a plus (il n'y a jamais eu ?) d'échelle



Mais s'il ne s'agissait que d'échanger des efforts de densité dans les villes contre des efforts de préservation dans les périphéries, ou de la richesse économique contre de la richesse environnementale, on n'aurait guère de chance de sortir de l'opposition bien connue qui conduit à des replis, des faux compromis et des effets systémiques indésirables. Les campagnes urbaines risqueraient de continuer à produire une densité disséminée qui contredit leur aspiration à la préservation, et les villes à revendiquer une compacité qui pose autant de problèmes de groupement des flux qu'elle apporte de solutions collectives de transport. Les ressources en eau, en énergie, en matériaux de construction, en biomasse, biodiversité ou biens alimentaires, restent des objets de ●●●



- conflits entre territoires potentiellement producteurs et territoires essentiellement consommateurs, tant qu'elles ne sont traitées que comme des valeurs marchandes. Si l'interterritorialité se résume au grand marché des biens publics, on n'aura guère progressé. La transaction doit porter sur la conception même de ces biens. Elle doit les réinventer par hybridation.

MOTEUR HYBRIDE

On appellera « hybridation » la modalité d'élaboration des nouvelles politiques publiques interterritoriales, capables de combiner plusieurs objectifs du développement durable, en même temps que de répondre à plusieurs besoins collectifs interdépendants. Les plans climat-énergie territoriaux (PCET) du « paquet » Grenelle 1 pourraient être exemplaires à cet égard, s'ils étaient élaborés et conduits de manière interterritoriale : ils peuvent intégrer tout à la fois économie publique de la construction, politique des déplacements, production énergétique, industries publiques du recyclage, gestion des patrimoines municipaux et intercommunaux, régulation des comportements collectifs consommateurs de ressources, etc.

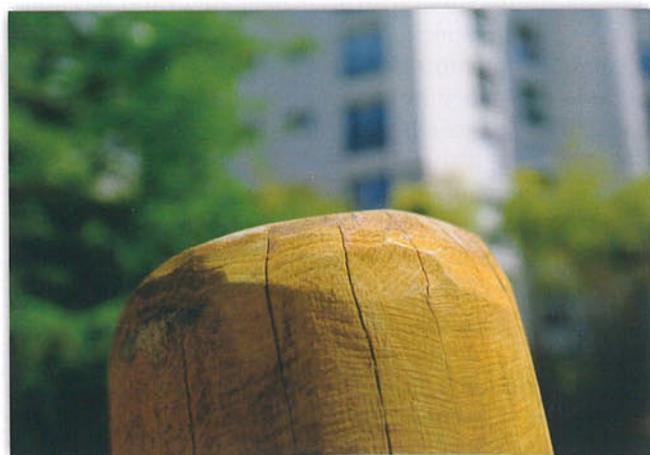
Autre exemple d'hybridation : les contrats d'axe expérimentés à Toulouse et Grenoble. Ils renouent avec ce qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue : la cohérence entre transport et habitat, mais cette fois dans toute

la profondeur du tiers espace improprement appelé « périurbain ». Ils organisent les engagements réciproques des autorités organisatrices de transport urbain, généralement métropolitaines, en charge du déploiement d'une nouvelle ligne de tram ou de train-tram, et des territoires périurbains traversés qui veillent à densifier l'urbanisation sur cet axe.

“ Le développement urbain durable est une nouvelle donne qui appelle une profonde réinvention démocratique ”

Autre exemple encore, un nouveau champ d'hybridation est en voie d'affirmation autour de l'enjeu alimentaire des métropoles : produire les ingrédients d'une cuisine métropolitaine à la fois spécifique des terroirs locaux environnants, qualifiée par ses appellations contrôlées,

sa « traçabilité », la fraîcheur de ses approvisionnements, et qui soit porteuse d'une double culture de la tradition et de l'innovation attendue par les citoyens. Peu importe que cette « cuisine » des terroirs métropolitains ne représente qu'une infime partie des approvisionnements alimentaires d'une grande ville, qui relèvent pour l'essentiel de marchés mondialisés : l'affirmation symbolique et culturelle d'une valeur partagée entre territoires urbains et périurbains ou ruraux, qui exigent ensemble des terres agricoles de qualité pour bien se nourrir, peut changer la donne en matière de contrôle foncier, de gestion de l'espace, donc d'urbanisation. Si les métropoles prennent conscience qu'elles habitent leur assiette, alors leur rapport avec leurs périphéries peut entrer dans une ère nouvelle.



D'autres hybrides interterritoriaux restent à inventer ou confirmer, en matière de politique de la nature, sous toutes ses formes déjà dites, ou d'économie sociale et solidaire. Ils vont renouveler, en les croisant, les



« La République sera-t-elle au rendez-vous de la durabilité ? »

champs sectoriels classiques des politiques publiques. Ils seront obligatoirement le fruit de co-élaborations entre des territoires aux ressources économiques, sociales et environnementales complémentaires. Ils pourraient aller jusqu'à signifier une nouvelle étape de la pensée urbanistique. À condition toutefois que les territoires, en tant qu'acteurs politiques cette fois, s'adaptent aux changements « socio-éco-environnementaux » profonds et se prêtent alors à la nécessaire interterritorialité.

UNE NOUVELLE DONNE

Au rendez-vous politique de la durabilité, il n'y a pas qu'un changement d'échelle pour trouver dans la diversité du grand territoire les ressources de la transaction nécessaire. Il y a surtout un changement de conception du pouvoir et de la puissance publique dans le petit monde des collectivités territoriales. Ce dernier, entièrement fondé sur la légitimité du scrutin territorial et sur les réflexes d'autonomie qu'il autorise, ne passera pas de sa propre initiative à la grâce de l'interterritorialité. Il va falloir bousculer les autorités territoriales qui font la marqueterie des grands territoires pour qu'elles entrent en transaction et favorisent les initiatives que leurs citoyens habitants y déploient en dépit des périmètres. Si un bousculement des périmètres doit être réussi, c'est désormais bien davantage celui des « périmètres » des acteurs, publics, privés, institutionnels et autres imprévus, producteurs de l'assemblage

des territoires, que celui des périmètres des territoires eux-mêmes, improductivement dénoncés. La bataille de l'interterritorialité ne fait que commencer : c'est par les exigences collectivement exprimées de la société mobile et par une démocratie élargie des usages qu'elle franchira les étapes nécessaires. Un peu de territorialité est nécessaire à la ville durable ; beaucoup lui serait fatale.



Et puisque H. Kissinger ouvrait ce propos, terminons-le avec Roosevelt : « Chacun de nous a appris les gloires de l'indépendance. Que chacun de nous apprenne les gloires de l'interdépendance. » Il s'agissait alors du New Deal. Le développement urbain durable est une « nouvelle donne » qui appelle une profonde réinvention démocratique. ■